



27 septembre 2022

(22-7228)

Page: 1/2

Comité de l'agriculture

Original: anglais

## NOTIFICATION

### *Révision*

La communication ci-après, datée du 26 septembre 2022, est distribuée à la demande de la délégation de la **Fédération de Russie**. La notification révisée concerne les mesures prises dans le cadre de la décision sur les mesures concernant les effets négatifs possibles du programme de réforme sur les pays les moins avancés et les pays en développement importateurs nets de produits alimentaires (**tableau NF:1**) pendant l'**année civile 2021**.

---

La notification révisée ci-après inclut une aide alimentaire supplémentaire au Soudan dans la section I "Quantité d'aide alimentaire fournie aux pays les moins avancés et aux pays en développement importateurs nets de produits alimentaires".

**Tableau NF:1**

**NOTIFICATION AU TITRE DE L'ARTICLE 16:2 DE L'ACCORD: SURVEILLANCE  
DE LA SUITE DONNÉE À LA DÉCISION SUR LES MESURES CONCERNANT  
LES EFFETS NÉGATIFS POSSIBLES DU PROGRAMME DE RÉFORME SUR  
LES PAYS LES MOINS AVANCÉS ET LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT  
IMPORTATEURS NETS DE PRODUITS ALIMENTAIRES:  
FÉDÉRATION DE RUSSIE**

PÉRIODE CONSIDÉRÉE: ANNÉE CIVILE 2021

**1 QUANTITÉ D'AIDE ALIMENTAIRE FOURNIE AUX PAYS LES MOINS AVANCÉS ET AUX PAYS EN DÉVELOPPEMENT IMPORTATEURS NETS DE PRODUITS ALIMENTAIRES:**

<b>Pays</b>	<b>Quantité d'aide alimentaire fournie et/ou financée (millions d'USD)</b>
<b>PMA</b>	
Afghanistan (par le biais du PAM)	2,0
Madagascar (par le biais du PAM)	1,0
Mali (par le biais du PAM)	2,0
Mozambique (par le biais du PAM)	2,0
République centrafricaine (par le biais du PAM)	1,0
Soudan (par le biais du PAM)	2,0
Soudan du Sud (par le biais du PAM)	2,0
Yémen (par le biais du PAM)	2,0
<b>PDINPA</b>	
Cuba (par le biais du PAM)	4,0
<b>Autres</b>	
Nicaragua (par le biais du PAM)	4,0
Palestine (par le biais du PAM)	2,0
République démocratique populaire de Corée (par le biais du PAM)	3,0
République kirghize (par le biais du PAM)	6,0
Tadjikistan (par le biais du PAM)	7,0

Source: Programme alimentaire mondial (PAM).

**2 INDICATION DE LA PART FOURNIE INTÉGRALEMENT À TITRE DE DON OU À DES CONDITIONS FAVORABLES APPROPRIÉES:**

Toute l'aide alimentaire accordée par la Russie est fournie intégralement à titre de don.

**3 ASSISTANCE TECHNIQUE ET FINANCIÈRE PRÉVUE AU PARAGRAPHE 3 III) DE LA DÉCISION:**

Néant.

**4 AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS CONCERNANT LES MESURES PRISES DANS LE CADRE DE LA DÉCISION:**

Néant.